Qu’est-ce que Sport Jeunesse Québec?

SportJeunesse est un organisme à but non lucratif canadien qui aide les familles qui font face à des barrières financières à inscrire leurs enfants à des activités sportives. Notre mission? Que **tous** les jeunes puissent jouer!

Site web : https://kidsportcanada.ca/quebec/fr/
Compte Instagram :Sport Jeunesse Québec Instagram
Compte Facebook : Sport Jeunesse Québec Facebook
Compte LinkedIn : Sport Jeunesse Québec LinkedIn

Caractéristiques générales du programme de Sport Jeunesse Québec
Au Québec, les familles admissibles peuvent recevoir jusqu’à 300$ par année, par enfant pour couvrir les frais d’inscription.

Une fois le financement approuvé, Sport Jeunesse communique directement avec les clubs sportifs pour effectuer le paiement, car le financement est toujours envoyé directement aux clubs, jamais aux familles. Si le parent a déjà effectué un dépôt, un paiement partiel ou un paiement complet, Sport Jeunesse s’assure que le club pourra rembourser les parents avant d’envoyer le financement. C’est à la discrétion des clubs de décider s’ils veulent offrir des remboursements ou des crédits au compte.

Qu’est-ce que Sport Jeunesse finance?
Sport Jeunesse offre du financement aux jeunes admissibles pour couvrir leurs frais d’inscription pour une saison de sport. La liste ci-dessous indique les activités qui ne sont pas admissibles pour du financement.

- Cours privés
- Sport scolaire
- Camp de jour ou de perfectionnement
- Sport élite/de haute performance (ex : programmes AAA, athlètes de niveau provincial, etc.)

Comment soumettre une demande de financement

Pour pouvoir soumettre une demande de financement, les familles doivent respecter les quatre critères ci-dessous :

1) L'enfant doit avoir 18 ans ou moins lorsque l'activité sportive commence.
2) La famille doit résider au Québec.
3) Le sport et le club choisis doivent être reconnus par SportsQuébec. Vous pouvez trouver la liste des fédérations sportives qui sont membres de SportsQuébec ici.
4) Le revenu net de la famille doit respecter la grille ci-dessous. Par exemple, une famille de 5 (1 adulte et 4 enfants OU 2 adultes et 3 enfants vivant à la même adresse) doit avoir un revenu annuel net inférieur à 66 452,75$ pour pouvoir obtenir du financement Sport Jeunesse.

	Revenu annuel net maximal
Familles de 2	42 029,05$
Familles de 3	51 474$
Familles de 4	59 437,75$
Familles de 5	66 452,75$
Familles de 6	72 796,15$

Au moment de la soumission de leur demandes, les parents ou les gardiens légaux doivent s'assurer d'avoir en main les documents suivants :

1) Un formulaire de demande dûment rempli. Il existe une version PDF imprimable et une plateforme de soumission en ligne. Les familles peuvent choisir l'une de ces deux options ici.
2) Leur plus récent Avis d'Allocation canadienne pour enfants (pages 1 et 2). Ce document est envoyé par la poste chaque année au mois de juillet. Une copie électronique est aussi disponible sur le site web de l'Agence de revenu du Canada. Pour accéder à la version électronique, suivez les étapes ci-dessous :
    a. Connectez-vous à votre compte « Mon Dossier » de l'ARC (Agence de Revenu du Canada)
    b. Cliquez sur l'onglet ou le bouton qui s'appelle « Courrier ». Vous devriez pouvoir trouver cette option dans le menu en haut ou sur le côté gauche de votre écran.
    c. Retournez voir les communications que vous avez reçues en juillet 2024.
    d. Trouvez une communication qui mentionne « ACE » ou « Allocation canadienne pour enfants ».
    e. Téléchargez une copie du document trouvé à l'étape précédente et assurez-vous que l'année de base indiquée en haut à droite de la première page est bien 2023.
3) Une preuve d'inscription de l'enfant à une activité sportive ou un document d'information du club présentant les modalités de l'activité (coût, fréquence des séances, durée, date de début, lieu, etc.).

What is KidSport Quebec?

KidSport is a Canadian non-profit organization that helps families facing financial barriers register their children for a season of sport. Our mission? Making sure that ALL kids can play!

Website : https://kidsportcanada.ca/quebec/en/
Instagram account:Sport Jeunesse Québec Instagram
Facebook account: Sport Jeunesse Québec Facebook
LinkedIn account: Sport Jeunesse Québec LinkedIn

General Information about the KidSport Quebec Program
In Quebec, eligible families can receive up to $300 per year, per child to cover registration fees.

Once funding is approved, KidSport contacts sports clubs directly to pay the registration fees, since funding is always sent directly to clubs, never to families. If the parent has already made a deposit, a partial payment or a full payment, KidSport ensures that the club will be able to refund the parents once they receive payment from KidSport. It is up to the clubs to decide whether to offer refunds or credits for future registrations.

What can be funded by KidSport Quebec?
KidSport offers funding to cover registration fees for a season of sport for eligible children. The list below details the activities that are NOT eligible for KidSport funding.

- Private lessons
- School sport
- Summer camps and skills camps
- High performance/elite port (i.e. AAA sport, provincial level athletes, etc.)

How to apply for funding
To apply for funding, families must meet the following four criteria:

1. The child must be 18 or under when the sport program begins.
2. The family must live in Quebec.
3. The chosen sport and club must be recognized by SportsQuébec. You can find a list of sports federations that are members of SportsQuébec here.
4. The family's net income must respect the table below. For example, a family of 5 (1 adult and 4 children OR 2 adults and 3 children living at the same address) must have a net annual income of less than $66,452.75 to qualify for KidSport funding.

	Maximum Yearly Household Net Income
2-person household	$42,029.05
3-person household	$51,474
4-person household	$59,437.75

5-person household	$66,452.75
6-person household	$72,796.15

When submitting their applications, parents or legal guardians must ensure that they have the following documents on hand:

1. A completed application form. There is a printable PDF version and an online submission platform. Families can choose either option here.
2. Their most recent Canada Child Benefit Notice (pages 1 and 2). This document is mailed every July. An electronic copy is also available on the Canada Revenue Agency website. To access the electronic version, follow the steps below:
    a. Log in to your CRA (Canada Revenue Agency) “My Account”.
    b. Click on the tab or button called “Mail”. You should be able to find this option in the menu at the top or on the left-hand side of your screen.
    c. Go back and look at the communications you received in July 2024.
    d. Find a communication that mentions “CCB” or “Canada Child Benefit”.
    e. Download a copy of the document found in the previous step and make sure that the base year indicated at the top right of the first page is 2023.
3. Proof of the child's enrolment in a sport program, or a club information document outlining the terms and conditions of the activity (cost, frequency of sessions, duration, start date, location, etc.).